

L'économiste

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET L'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Vœux de nouvel an

"L'économiste du Bénin" se fixe de nouveaux défis pour 2022

Comme il est de coutume depuis plusieurs années déjà, le premier quotidien économique du Bénin, L'économiste, a organisé ... • (Page 10)

Nouvel an 2022

Plusieurs institutions présentent leurs vœux au président Talon

Les corps diplomatiques accrédités au Bénin, les forces armées béninoises et les présidents des ... • (Page 09)

Entretien exclusif avec Gilles GUERARD • (Pages 03 & 04)

Le Bénin a une très bonne base de cotisation sociale



Le Directeur général des impôts sur Ask Gouv • (Page 08)

Nicolas Yènoussi justifie la hausse des prix des motos neuves

Appropriation des thématiques du SWEDD

Les producteurs de contenus se forment sur les concepts du projet

Après le lancement de la caravane nationale de sensibilisation sur l'éducation des filles et leadership féminin par la ... • (Page 08)

Projet e-Education au Bénin

Bientôt, un système d'information unique

Le vendredi 21 janvier 2022, la ministre du numérique et de la digitalisation, Aurélie Adam Soulé Zoumarou a procédé, en ... • (Page 02)

Loi de finances 2022 et CGI

L'AGECOFIB et l'IBAI forment leurs membres sur les réformes fiscales

L'Association des gestionnaires comptables et fiscalistes du Bénin (Agecofib) a organisé en collaboration avec l'Institut béninois de l'audit interne du Bénin ce samedi ... • (Page 11)

Clôture de Gastro Festi 229

Prudence Aménougnon honore le Bénin et l'Afrique

Afin de promouvoir et de valoriser la gastronomie africaine, la ville de Ouidah a abrité du 6 au 15 janvier 2022 la première édition de "Gastro Festi 229". Une cérémonie ... • (Page 11)



Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naira	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (1Xof)	574.93	655.95	784.68	1.38	92.41	37.36	5.01	90.86	156.55	7.74

Projet e-Education au Bénin

Bientôt, un système d'information unique

Le vendredi 21 janvier 2022, la ministre du numérique et de la digitalisation, Aurélie Adam Soulé Zoumarou a procédé, en présence des ministres des trois (03) ordres de l'enseignement, au lancement de l'atelier de cadrage du projet e-Education au Bénin.

• Sylvestre TCHOMAKOU

Engagé dans la dynamique de placer le numérique au service de l'éducation, secteur indispensable au développement du capital humain, le gouvernement béninois se mobilise pour mettre en place un système d'information transversal au secteur de l'éducation. C'est dans cette logique que l'Agence des services et systèmes d'information (ASSI) a organisé, avec le soutien du ministère du numérique et de la digitalisation (MEN), l'atelier de cadrage du projet e-Education qui a mobilisé les acteurs des trois ordres d'enseignement au Bénin. Intervenant après une série d'initiatives numériques au profit du secteur de l'éducation, cet atelier se veut d'offrir aux acteurs des secteurs du numérique et de l'éducation-formation, l'occasion de définir ensemble, les fondamentaux du système d'information à mettre en place, ainsi que la gouvernance et la feuille de route du projet e-Education. Au cours des travaux, la ministre du numérique et de la digitalisation, Aurélie Adam Soulé Zoumarou et ses collègues Eléonore Yayi Ladékan, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ; Kouaro Yves Chabi, ministre des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle et Karimou Salimane, ministre des enseignements maternel et primaire, n'ont pas manqué de donner des



• Photo de famille des participants au lancement de l'atelier

orientations aux équipes de l'ASSI et au cabinet AKASI Group qui les accompagne dans la mise en œuvre du projet. Pour la ministre Aurélie Zoumarou, conformément à la vision du gouvernement, le projet e-Education doit permettre d'optimiser l'apprentissage et une meilleure qualité de transmission du savoir en utilisant les outils numériques. Fondamentalement, il est à noter que le Projet e-Education vise à unifier et optimiser les Systèmes d'Information de Gestion des élèves, des étudiants et du personnel d'encadrement, en vue de permettre une meilleure gouvernance financière et statistique

dans le système éducatif béninois. C'est un projet transversal qui implique le Ministère du Numérique et de la Digitalisation et les ministères en charge des trois ordres d'enseignement. Il vise la mise en place de systèmes d'information de nouvelle génération permettant : d'améliorer la gouvernance et la gestion des systèmes éducatifs ; de mettre en place de nouvelles pratiques d'enseignement et d'apprentissage ; d'améliorer le suivi et l'évolution des apprenants ; de fiabiliser les certificats et diplômes ; de renforcer les capacités et compétences des enseignants ; d'améliorer la recherche.



Cari du jour



AUX DÉCIDEURS...

C'est bon pour le moral

Votre journal, l'économiste du Bénin, a sacrifié à la tradition de présentation de vœux du nouvel An en ce début d'année 2022. Quoi de plus normal pour une entreprise de presse viable que d'offrir à son personnel l'occasion de faire une rétrospective pour se projeter dans la nouvelle année avec des perspectives toutes aussi nouvelles ! La marque "l'économiste" est devenue un label dans le paysage médiatique de l'espace UEMOA. En témoigne la présence effective à Lomé, depuis pratiquement 2 ans, de l'économiste du Togo. Et bientôt dans d'autres pays comme la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. L'économiste se veut une marque panafricaine et même africaine. C'est du moins les ambitions secrètes de son promoteur, Léonard Dossou qui y travaille méthodiquement et très sérieusement. C'est à juste titre que le Directeur général Léonard Dossou a été nommé parmi les 100 personnalités qui ont marqué l'économie de l'espace communautaire en 2021, malgré les effets pervers du Coronavirus.

Pour atteindre un tel niveau qui force l'attention et l'admiration des décideurs, c'est indiscutablement que M. Léonard Dossou manage efficacement une équipe qui constitue son personnel. L'une des stratégies est d'accorder à ce personnel des moments de défoulement. Alors, saisir l'occasion du nouvel An pour lui offrir un festin, est simplement bon pour le moral du personnel. Mais encore, cela participe à galvaniser la troupe aguerrie pour accomplir un travail titanesque. La reconnaissance du personnel à l'égard de son directeur général est systématique et manifeste. Cette attitude de la part de la cheville ouvrière de l'économiste est un témoignage qui vise à saluer les efforts du patron. Et cela se justifie. Car, il est devenu rare et très rare au sein des entreprises de presse que les patrons offrent un tel plaisir à leurs agents. D'où les remerciements à l'égard du Directeur Général Léonard Dossou. En dehors des vœux classiques de santé, de paix et de prospérité, le personnel souhaite l'élargissement du plateau des partenaires et des clients du journal afin que les ressources de l'entreprise puissent s'améliorer pour rejaillir sur lui. Il y ira davantage pour le moral.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Mali : la BCEAO ferme « petitement » le robinet de liquidités

Cible de fortes sanctions décidées le 9 janvier 2022 par les dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao), Bamako tente, depuis, de rassurer les banques et établissements financiers qui opèrent dans le pays. Mais la banque centrale, elle, semble fermer petitement le robinet d'injection de liquidités hebdomadaire. En effet, pendant qu'elles sollicitaient un refinancement de 445,136 milliards de FCFA, les banques maliennes ont été refinancées à hauteur de 209,136 milliards de FCFA cette semaine par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), l'organe central de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

Entretien exclusif avec Gilles GUERARD

Le Bénin a une très bonne base de cotisation sociale

L'ancien Directeur général de la Caisse Autonome d'Amortissement, Gilles Guerard a entretenu les journalistes du quotidien L'économiste du Bénin sur deux sujets d'intérêt général. Il s'agit de la pression fiscale et de la dette publique. En se prononçant sur les deux notions, il a exposé la situation au Bénin, dans d'autres pays de l'UEMOA et dans le monde. Découvrez ici l'intégralité des échanges.

L'économiste du Bénin: Qu'est-ce que la pression fiscale ?

Gilles Guerard : La pression fiscale est d'abord un déterminant de l'endettement. Il ne faut pas confondre la pression fiscale et le taux d'imposition moyen que les gens appellent aussi pression fiscale. La pression fiscale est un amplificateur ; mais sans contrepartie directe auprès des ménages et entreprises. Cet indicateur pourrait prendre en compte aussi les cotisations sociales, cela dépend de ce qui veut être mesuré. En général, ce sont les recettes fiscales divisées par le PIB. Le PIB, c'est la création de valeurs, des recettes générées à l'intérieur du Pays. Cela donne un taux qui permet de comparer les économies ou l'évolution des économies des différents pays, la performance économique, et de pouvoir mettre en place des politiques de développement.

La pression fiscale n'était pas un élément préoccupant. Pendant longtemps, depuis les années 60-70, les partenaires au développement se sont focalisés notamment sur le transfert de fonds, l'aide publique au développement, et les transferts de la diaspora pour financer l'économie. Cela a atteint ses limites, surtout au niveau mondial où les exigences devenaient de plus en plus importantes. Ainsi, tout le monde a commencé à s'intéresser à la pression fiscale. Comment les Etats peuvent générer des ressources à l'interne pour pouvoir amorcer leur propre développement ?

Il faut d'abord retenir que la pression fiscale est liée à la fois au niveau de développement et au niveau de revenu des populations. Il y a une corrélation positive entre la pression fiscale et le revenu par habitant : plus le revenu par habitant augmente, plus la pression fiscale augmente ; plus le revenu par habitant augmente, plus la population a des exigences en matière de services publics et les exigences deviennent de plus en plus fortes pour pouvoir financer ces services publics demandés. Les Etats sont donc amenés à identifier les voies et moyens pour pouvoir augmenter la collecte des ressources internes et donc à définir un angle de politique par rapport à cela. Et cela devient intéressant parce que les Etats sont amenés à regarder plus leurs politiques de collecte de ressources internes que d'aller rechercher des ressources externes auprès des partenaires sous forme d'aides publiques au développement. Etant donné que l'Etat doit mettre en place une politique de développement pour financer les besoins croissants des populations, cela implique la mise en place des politiques pour une augmentation des ressources internes.

Pendant longtemps, les recettes douanières ont été supérieures aux recettes fiscales. Même au Bénin, entre 1960 et 2016, les recettes douanières ont été supérieures aux recettes internes. Ce n'est qu'en 2017 et 2018 qu'il y a eu une inversion où les recettes fiscales sont devenues plus importantes. La recette fiscale est influencée par quatre facteurs : l'ouverture de l'économie, les secteurs d'activités, le niveau d'urbanisation ou l'informel et la transparence budgétaire.

Le premier facteur qu'est l'ouverture de l'économie entraîne la baisse tarifaire des recettes douanières. C'est la raison pour laquelle les Etats devraient chercher d'autres ressources pour pouvoir compenser les recettes douanières. Les Etats ont dû commencer par une mobilisation accrue des recettes intérieures. C'est pour cela que les gens ont commencé par s'intéresser à la pression fiscale. Concernant le deuxième facteur, l'assiette fiscale est très réduite parce que le Bénin a une économie où le secteur agricole est très important en plus d'un secteur informel très considérable. Dans les pays où le secteur agricole est élevé, les recettes internes sont forcément plus faibles : des produits qui ne sont pas taxés ni directement ni indirectement, or le secteur agricole représente 30 à 40% du PIB. Il y a toute une partie de l'économie qui échappe à la collecte des impôts. En effet, le Bénin connaît des densités très faibles au niveau des populations. Comme les populations sont éparpillées sur toute l'étendue du territoire, il est difficile d'aller collecter des impôts parce qu'il faut avoir les structures et autres pour le faire.

L'urbanisation peut entraîner une augmentation des re-



ces mais il peut également entraîner le développement de l'informel. Le quatrième point concerne la transparence budgétaire. Si un pays a des politiques budgétaires transparentes, il remonte contre la corruption et atteint l'efficacité administrative dans la collecte des impôts ; et quand cette collecte des impôts augmente, elle est d'autant plus acceptée par la population quand il y a un impact social sur leur environnement. Si le gouvernement a une politique efficace de services publics, de santé, d'école, etc., il faut accepter de s'identifier pour collecter dans le secteur primaire, le secteur secondaire. Ainsi, on peut facilement imposer à l'Etat, la transparence budgétaire. Donc ce sont les déterminants de la pression fiscale.

Quel est le taux de la pression fiscale acceptable ?

Dans les pays industrialisés où l'administration est beaucoup plus efficace dans la collecte des impôts, la pression fiscale est autour de 30% à 50% à peu près. La France est à un taux de 48%. Dans certains pays, les Etats Unis sont à 27% et l'Allemagne à 38%. Leur économie est capable de cerner l'assiette fiscale, identifier le revenu des personnes imposables, avoir une matière qui puisse collecter. En Afrique subsaharienne, le taux est autour de 20% contrairement aux pays occidentaux. La moyenne, c'est l'objectif idéal par rapport à la structure des économies africaines. Est-ce qu'il y a eu une norme ou un seuil de pression fiscale ?

La norme, c'est de prendre le taux moyen des pays à économie similaire dans sa région. L'UEMOA par exemple a une norme, un objectif de 19% qui est un objectif que les pays de l'UEMOA doivent atteindre. Certains sont au-delà et d'autres sont en deçà. La norme, c'est le taux moyen pour que tous les pays avancent de la même manière. Beaucoup de pays sont en deçà de cet objectif. Puisque le pays a un l'objectif, il évalue les déterminants et met en place les politiques pour atteindre cet objectif. C'est possible avec la rigueur de travail. Seul le Sénégal est à 21% ; le Burkina est à 14%, le Togo était entre 18% et 19%. Lorsque le PIB n'a pas subi de rebasage depuis 15 ans, il y a un déphasage du PIB. C'est ce qui s'est passé au Bénin où le rebasage du PIB a été effectué. Cela a permis de faire un bond de PIB important mais la pression fiscale chute : c'est la réalité de la collecte. Le PIB est évalué annuellement pour mesurer la croissance économique du pays. A un moment donné, il faut faire un recensement global de l'économie pour savoir ce qui manque et la part de chacun. Au Bénin, c'était à 14%, mais c'est retombé à 8% récemment.

Avec tout ce que payent les contribuables ?

Il faudrait que les gens ne confondent pas la pression fiscale et le taux d'imposition moyen (56%) qui est très élevé au Bénin. C'est le taux d'imposition moyen des entreprises. Cela prend en compte les différents impôts auxquels sont assujetties les entreprises. La pression fiscale, c'est la collecte des ressources par rapport au PIB. Et cette pression fiscale est une donnée macroéconomique qui est déterminée par les quatre éléments sur lesquels doivent porter des politiques.

Qu'est-ce que le taux d'ouverture commerciale ?

Le taux d'ouverture commerciale est un élément important. Plus le pays est ouvert, plus sa douane doit baisser et il faut trouver les éléments pour compenser cette baisse. C'est un phénomène qui a commencé dans les années 80, 90 où les occidentaux ont poussé à la baisse des droits de douane pour faciliter le libre échange des marchandises dans le monde et rendre l'achat de bien moins cher. C'est dire que plus les droits de douane baissent, plus le pays est ouvert au monde et c'est cela qui signifie le taux d'ouverture com-

merciale. Mais la conséquence est que, si le pays ne dispose pas d'une industrie, il importe beaucoup donc il faut protéger des secteurs industriels pour pouvoir favoriser un développement industriel. Or, pendant des années, les pays africains ont été obligés d'ouvrir les frontières sans restriction ; ce qui fait que des produits se sont déversés en masse.

Dans les pays où les secteurs informel et agricole sont importants, il y a très peu de recettes fiscales. Ainsi, il faut se focaliser sur les secteurs industriels. Il y a des pays qui ont des revenus pétroliers et miniers très importants. Ces pays négligent la collecte des impôts intérieurs. Dans ces pays les gens ne payent pas les impôts. Le taux de pression fiscale est faible. Le taux est à 6% au Nigéria. Les gens ne payent pas d'impôts et la TVA au Nigéria. Ils sont très dépendants des revenus pétroliers. Maintenant, il faut mesurer les efforts que l'Etat fait pour pouvoir améliorer sa pression fiscale. Le premier effort, c'est d'identifier les secteurs imposables et d'élargir l'assiette parce qu'on ne peut pas rester concentré sur un nombre restreint d'entreprises et les personnes qui paient les impôts. Pour élargir l'assiette, il faut diminuer l'informel. Pour cela, il faut tracer les activités. Ensuite, il y a la Tva qui n'était pas très importante 10 ans en arrière mais qui devient une ressource importante dans les Etats. Au Bénin, depuis 3 ans, les recettes de TVA ont une croissance exponentielle parce qu'avec la digitalisation et les terminaux des factures normalisées, la fraude diminue totalement parce que plus personne ne peut y échapper. La recette existait mais allait dans la poche des acteurs. Donc, rien qu'en luttant contre la fraude et la corruption, la pression fiscale augmente. Ainsi, l'Etat donne les moyens de s'autofinancer et de devenir indépendant de l'aide extérieure. Il vaut mieux pouvoir compter sur les propres forces du pays. Cette pression fiscale a un effet direct sur le taux d'endettement. En effet, le taux d'endettement implique la capacité à s'endetter qui, à son tour, dépend de la capacité à rembourser. C'est la pression fiscale qui détermine la capacité à rembourser la dette du pays. Si l'Etat fait monter le PIB et ne fait pas monter la collecte de ressources internes, le taux de pression fiscale se dégrade. C'est pour cela qu'il devient urgent et déterminant d'augmenter les recettes internes. En matière de taux d'endettement, le Bénin est autour de 48%. Or le taux au niveau de l'UEMOA est de 70%. En considérant tous les déterminants de la dette, le Bénin a une capacité jusqu'à 60%. Mais si on atteint ce seuil, ce sera tendu au niveau de la gestion de la trésorerie, notamment pour faire face au paiement des salaires, à l'investissement public... Quand le pays a un taux d'endettement de 30 ou 35%, le pays peut facilement faire face à ses échéances sans aucune difficulté. L'idéal est de rester en deçà des 50%. Le Bénin, ces dernières années, a changé la structure de sa dette. Les dettes sont réparties entre dettes externes et dettes internes. La dette interne, c'est des dettes en monnaie locale, la dette en CFA. Les créances sur les entreprises ne sont pas des dettes, c'est plutôt un engagement qui doit être payé en 3 mois ou 6 mois. Quand ça dépasse 6 mois, ça devient un impayé. La dette c'est le fait d'aller souscrire un emprunt auprès d'un tiers (auprès des banques, auprès des marchés) sur une durée définie avec des conditions. La dette est un acte positif. Les dettes auprès de la BAD, BOAD, Banque mondiale etc., sont des dettes extérieures à la zone UEMOA. Le Bénin a commencé depuis 3 ans, des émissions obligataires. Ce qui n'existait pas auparavant. Ce sont les emprunts sur le marché international de l'eurobond qui commencent par représenter une partie importante des engagements.

La dette intérieure du Bénin est à 1500 milliards alors que sa dette extérieure (bilatérale, multilatérale, commerciale, eurobond) est d'environ 3250 milliards. Le total de la dette fait 4849 milliards avec un taux d'endettement de 49,3%. Donc en matière de dette publique, le Bénin est à 38% en Euro et 31% en CFA. Pratiquement 60% de la dette publique béninoise est en dette extérieure parce qu'il y a eu des eurobonds avec des maturités plus longues et des taux plus bas. Ce qui fait que la charge de la dette est réduite. L'élément important, c'est la charge de la dette : quand il y a des maturités plus longues, l'Etat a plus de facilité à rembourser dans le temps.

Suite à la page 04

Entretien exclusif avec Gilles GUERARD

Le Bénin a une très bonne base de cotisation sociale

L'ancien Directeur général de la Caisse Autonome d'Amortissement, Gilles Guerard a entretenu les journalistes du quotidien L'économiste du Bénin sur deux sujets d'intérêt général. Il s'agit de la pression fiscale et de la dette publique. En se prononçant sur les deux notions, il a exposé la situation au Bénin, dans d'autres pays de l'UEMOA et dans le monde. Découvrez ici l'intégralité des échanges.

Le Bénin a payé par anticipation sa dette et cela a suscité beaucoup de commentaires...

Le paiement anticipé permet de faire des économies car, il réduit la charge de la dette. Le Bénin l'a récemment fait mais ce n'est pas la première fois.

En 2018 l'Etat avait reprofilé la dette et fait un emprunt en Euro auprès d'une institution financière qui avait servi à rembourser les banques commerciales locales et certains titres obligataires sur le marché pour 250 milliards. Les titres ou les prêts commerciaux auprès de ces banques locales étaient à des taux de 8,5% qui avaient été faits sous les gouvernements précédents : c'était exorbitant. Depuis 2016, le Bénin emprunte autour de 6%, ce qui permet d'avoir une différentielle de 2% dans la même monnaie. Maintenant lorsque l'Etat emprunte à l'extérieur, il a moins de 2%, ce qui fait une différentielle de 6 à 7%.

Le Bénin n'a pas 100 milliards dans un compte, aucun pays ne l'a (dans son compte). C'est la capacité d'un pays à faire rentrer l'argent qui lui donne cette capacité à emprunter. Au niveau de la trésorerie, le point se fait de façon hebdomadaire et mensuelle par rapport à la disponibilité de ce qui est rentré.

Quand l'Etat réalise le modèle qui permet de calculer la soutenabilité de la dette, il projette la dette sur les 25-30 ans avec les charges et intérêts et fait les prévisions macroéconomiques, le taux de croissance, etc. Ensuite, il va prendre un nouvel emprunt et fait des simulations pour voir ce que cela va donner au niveau du taux d'endettement dans 7-10 ans etc. Les partenaires peuvent estimer que cette dette n'est pas bonne pour le pays, et peut refuser de prêter à l'Etat.

Payer plus tôt la dette ne cause pas de dommages à l'emprunteur ?

Le marché financier est ouvert, c'est concurrentiel. Si quelqu'un veut prêter à 2% alors que d'autres veulent rester à 8%, il est libre de rester à 8% si d'autres sont prêts à venir les chercher. Il n'y a aucune obligation. Maintenant, c'est vrai que les banques qui ont prêté à 8% se sont retrouvées avec plus de liquidités. Les banques commerciales ont beaucoup de ressources financières.

Quels sont les objectifs des injections de liquidités hebdomadaires de la BCEAO dans l'Union ?

Cela permet aux banques d'avoir de la liquidité pour faire face à certains engagements.

Pourquoi les échéances sont souvent courtes et non longues ?

De façon générale, c'est par rapport à la structure économique des pays qui n'ont pas de ressources à long terme. Quand ces pays font une émission, il faut adapter la maturité par rapport à la capacité des gens qui veulent les financer. Dans certains pays, ils ne vont pas au-delà de 01 an ou 03 mois-06 mois. Parce que les gens n'ont pas confiance et se disent qu'ils vont déposer leur argent auprès d'un Etat pendant 05-06 ans, alors qu'ils ne savent pas ce qui va se passer. Ils préfèrent donner 3 mois ou 6 mois à 1 an à l'Etat parce qu'il va être prêt à reprendre ses ressources. Donc il y a la perception de l'économie du pays, la culture des investisseurs. Ça, c'est une opinion personnelle, il y a certaines populations qui sont orientées sur le commerce. Elles préfèrent faire tourner leurs fonds et faire de plus-values et recommencer. Elles n'ont pas une vision à moyen et long termes parce que c'est un problème culturel, éducatif, etc., c'est pourquoi il n'y a pas beaucoup d'industries. Dans une entreprise industrielle il faut investir sur 5-10-15 ans et plus. Mais si un investisseur a 1 milliard FCFA et le met dans une opération de commerce rapide, il gagne 200 millions FCFA ; pourquoi faut-il choisir de l'investir dans une industrie alors que dans 10 ans il n'est pas sûr de gagner ces 200 millions ? Compte tenu des expériences des uns et des autres dans les différents pays, les épargnants hésitent à bloquer leurs capitaux sur du moyen et du long terme. Cette façon de raisonner se retrouve au niveau des investissements sur le marché financier.

Quelle est la corrélation entre pression fiscale et le revenu par habitant ?

Le revenu par habitant, c'est le PIB par habitant. Face aux

exigences des populations (notamment un bon système de santé, une éducation de qualité, etc.), l'Etat doit trouver les ressources pour satisfaire ces besoins parce qu'elles produisent des richesses pour le pays. L'Etat va trouver ces ressources à travers, la pression fiscale. Donc, il faut mobiliser plus de ressources intérieures pour financer les besoins de ses populations qui augmentent. C'est une corrélation positive attestée par des études. Par exemple, quand la production agricole augmente, les revenus des agriculteurs augmentent et recherche à envoyer leurs enfants à l'école. Les demandes pour l'école deviennent plus importantes. Qu'est-ce que l'Etat fait ? Il doit rechercher des ressources pour financer les écoles, les cantines, recruter des profes-



seurs. Il faut augmenter la collecte des impôts. Si l'Etat veut promouvoir la paix sociale, il doit satisfaire ces besoins.

Pourquoi le Bénin ne pourrait pas suivre l'exemple du Japon qui priorise la dette intérieure ?

L'Etat ne peut pas opter pour la dette intérieure si le pays n'a pas de revenus intérieurs stables suffisants pour l'épargne. Il faut que les habitants épargnent et investissent dans leur pays. Il n'existe pas d'épargne significative dans les économies de la région. L'épargne qui finance la dette intérieure, ce sont les cotisations sociales : c'est l'autre moyen de se financer. Le Bénin a une très bonne base de cotisation sociale, parce que la CNSS est une des premières Caisses Nationales de Sécurité Sociales de la sous-région, même en Afrique, en matière de collecte de ressources. Elle a bien investi, elle a été bien gérée et ça peut servir de levier d'investissements. Avant, la CNSS investissait seulement dans les bons de trésor et les obligations aussi bien en interne que dans la sous-région. Maintenant, on les oriente plus vers la Caisse des Dépôts et Consignations qui gère 40% des ressources pour venir financer les investissements internes. Ainsi, ils vont financer 2145 logements sociaux, le marché de Kouhounou. Le Bénin n'aura pas besoin de rechercher les fonds à l'extérieur.

Quel lien y a-t-il entre les impôts et la pression fiscale ?

Il y a un lien, puisque ce sont les impôts qui deviennent des recettes fiscales et constitue un élément de calcul de la pression fiscale. Mais c'est deux mesures différentes. Il y a le fait de mesurer à quoi est assujettie une entreprise. Elle va payer la TVA, la patente, l'impôt sur les salaires, l'impôt sur le revenu des sociétés et autres. C'est tout ça qui fait la charge fiscale d'une entreprise.

Pourquoi les produits fabriqués au Bénin coûtent plus cher que ceux importés ?

Oui parce que le Bénin a des facteurs de production aux coûts élevés. Il y a par exemple une énergie qui coûte cher, la fiscalité, la fraude ; il n'y a pas les matières premières, donc il faut s'industrialiser par rapport aux matières premières disponibles. Et pour cette ouverture des frontières, l'Afrique a baissé les tarifs douaniers et les Etats étaient obligés d'aller chercher des compensations parfois pour financer leur budget. Et beaucoup de pays africains dépendent des recettes douanières. Même si au Bénin, le paradigme a changé, les recettes internes ont dépassé largement les recettes douanières, ça n'a pas été le cas jusqu'en 2017. Depuis les indépendances, on dépendait des recettes douanières. C'est très facile, grâce à la frontière, l'Etat peut facilement taxer. Il a fallu arrêter la fraude à la douane parce que beaucoup importaient mais ne payaient pas de taxes extérieures. Non seulement, ils sous-payaient mais il y avait des sociétés fictives qui importaient et qui avaient des chiffres d'affaires de plusieurs milliards mais étaient incon-

nues aux impôts. Il y a des sociétés avec plusieurs milliards de chiffre d'affaires qui n'ont jamais payé d'impôt. Et il est impossible de savoir que cette société existe : en fait, la société sert seulement à importer des marchandises qui disparaissent entre autres dans des entrepôts d'autres sociétés sur place. Ces sociétés vendent, mais ne vont jamais payer les impôts intérieurs. Ils ne sont pas prêts à payer l'impôt sur les sociétés, la TVA etc. parce que ces marchandises n'existent pas. C'est le nettoyage de la base IFU qui a permis de stopper cette fraude, de fusionner la base de données des impôts et des douanes. Quand leurs bases ont été fusionnées, ça a permis de sortir les IFU fictifs.

Peut-on dire aujourd'hui qu'il n'y a plus de fraude ?

Certes, il y en a mais cela devient difficile car avec la digitalisation de l'économie, tout est cerné. Par exemple, acheter aujourd'hui sans obtenir la facture normalisée, ne permet pas à l'acheteur d'enregistrer cette opération dans sa comptabilité et récupérer la TVA. En effet, le service des impôts va rejeter une facture simple ; il faut qu'elle soit normalisée pour être enregistrée directement dans le système. Maintenant, si le vendeur lui-même ne fait pas la facture normalisée, il ne peut récupérer la TVA qu'il a payée à la douane lors de l'approvisionnement auprès de son fournisseur. Et s'il a importé 100% des marchandises et que ça ne se reflète pas dans son chiffre d'affaires, ou il n'a ni déclaré la marchandise, ni le chiffre d'affaires, il est difficile de savoir d'où les marchandises viennent. Par conséquent, les entreprises ont intérêt, même en tant qu'individu à exiger la facture normalisée. Au-delà de la conscience citoyenne, c'est pour leur propre intérêt économique. Donc en tant que citoyen, chef d'entreprise et personne individuelle, il faut exiger la facture normalisée afin d'en profiter. Celui qui n'exige pas la facture normalisée, joue contre lui-même. Mais le gros souci, ce sont les petits artisans du coin, un électricien, un menuisier, un mécanicien qui va payer une pièce à côté ou vient faire une prestation, ce n'est pas évident...

Oui mais il est possible de le faire en ligne par l'entreprise ou l'individu qui n'a pas la machine. Et puis, au lieu de faire avec la catégorie des vendeurs qui facturent moins cher sans pouvoir permettre de récupérer la TVA, il vaut mieux acheter auprès d'une structure formelle capable de facturer un peu plus cher à cause de la TVA, afin de pouvoir la récupérer. Collaborer avec une entreprise régulière pour ses services est bénéfique. Par exemple, à la banque, il est demandé de respecter la réglementation. Les entreprises les plus performantes sont celles qui respectent la réglementation. Pourquoi ? Il y a des banques qui arrivent à faire des taux de rentabilité de 15% en respectant la réglementation dans le pays, payer les impôts, de bons salaires, etc. Dans le même temps, d'autres entreprises qui exercent dans le même pays ne paient pas les impôts parce qu'elles estiment qu'elles ne s'en sortent pas en le faisant. Cela montre clairement qu'elles ne veulent pas payer les impôts. Pourquoi les banques qui sont les secteurs les plus réglementés, les plus surveillés au monde au point où elles ne peuvent même pas mettre une virgule de côté ? Pourtant elles arrivent à être rentables.

Elles ne manquent pas de frauder non plus ?

Certains diront qu'elles fraudent mais elles font plutôt de l'optimisation fiscale. Elles sont tellement contrôlées, chaque année ; ce n'est pas comme les entreprises classiques où c'est tous les trois ans. Le reste, ce sont des idées reçues. Elles discutent point par point avec les services des impôts. La DGI les redresse, et elles contestent jusqu'à compréhension et clarification. Mais ce n'est pour autant qu'elles vont truquer, ce n'est pas sur le chiffre d'affaires qu'elles vont cacher des choses, c'est beaucoup plus subtil, c'est sur des interprétations.

Que direz-vous pour conclure ?

Merci à tous ceux qui ont participé aux échanges. Il est important de savoir davantage sur la pression fiscale, ses déterminants et la dette publique.

La rédaction



01 BP 3068 Cotonou - Bénin
Tél: +229 21 33 52 52
contact@fnda.bj
www.fnda.bj
Whatsapp: +229 91 53 11 11
+229 68 68 72 72

Cotonou, le 18 JAN. 2022

N° 67/2022/MAEP/FNDA/DG/CGCR/DAF/SA

APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre du renforcement de son équipe, le Fonds National de Développement Agricole (FNDA), lance un avis de recrutement pour pourvoir aux postes ci-dessous décrits.

A. DESCRIPTION DES POSTES ET CONDITIONS A REMPLIR

1. POSTE DE CHARGES DE POLE (03 PLACES)

1.1. Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous la responsabilité du Directeur des Opérations du FNDA, le Chargé de Pôles élabore le plan opérationnel et organise le déploiement opérationnel des prestations du FNDA dans sa zone d'intervention, met en œuvre les prestations du FNDA dans sa zone d'intervention et suit leur exécution.

A ce titre, il/elle est chargé(e) de :

- élaborer chaque année, en collaboration avec les Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA), une feuille de route des prestations du FNDA au profit des promoteurs agricoles du pôle d'intervention et d'en assurer la mise en œuvre ;
- fournir l'expertise opérationnelle aux ATDA et autres partenaires à travers l'information et la formation sur les mécanismes et instruments du FNDA ;
- faciliter l'accès aux crédits des promoteurs agricoles auprès des banques et SFD ;
- instruire les requêtes des banques et SFD auprès du comité de validation ;
- assurer le suivi post financement des promoteurs agricoles financés ;
- procéder au contrôle et à l'assurance-qualité des interventions effectuées par le FNDA au profit des bénéficiaires ;
- rédiger les rapports mensuels d'intervention.

1.2. Qualifications et aptitudes requises

Peuvent faire acte de candidature, les personnes des deux (2) sexes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- être titulaire d'un diplôme BAC+5 en gestion, comptabilité, banque, finance ou agroéconomie ;
- avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles dans le financement et le suivi des PME/PMI (des expériences dans le financement agricole est un atout) ;
- avoir au moins cinq (05) ans d'expériences dans le développement de portefeuille clients au sein d'une banque ou un SFD ;
- avoir une bonne connaissance de la réglementation bancaire ;
- être capable de travailler sous pression, de gérer le stress ;
- être réactif et pro actif ;
- maîtriser les outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint, internet/intranet, ...) ;
- avoir l'esprit d'initiative, d'innovation et d'anticipation ;
- être intègre et rigoureux ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
- jouir de ses droits civiques ;
- jouir d'une bonne condition physique avec des aptitudes à effectuer des déplacements sur le terrain.

2. POSTE D'ASSISTANT FINANCIER (01 PLACE)

2.1. Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous l'autorité du Chef Service Comptabilité et Finances, l'assistant (e) financier (e) a pour mission d'exécuter toutes les tâches comptables et financières du FNDA de garantir la gestion transparente des opérations et la disponibilité en temps réel de l'information comptable et financière.

A ce titre, il/elle est chargé (e) de :

- exécuter toutes les tâches comptables et financières du FNDA ;
- rendre disponible en temps réel l'information financière ;
- tenir la comptabilité de trésorerie ;
- tenir la garde et la conservation des fonds de menues dépenses, valeurs et titres ;
- tenir la comptabilité générale et analytique du fonds ;
- tenir à jour les livres comptables obligatoires du SYSCOHADA révisé et les différents registres comptables ;
- exercer tous les pouvoirs délégués par le Chef du Service de la Comptabilité et des Finances.

2.2. Qualifications et aptitudes requises

Peuvent faire acte de candidature, les personnes des deux (2) sexes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- être titulaire d'une Licence professionnelle en gestion, Comptabilité ou Finances ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir trois (03) ans d'expériences professionnelles au moins à un poste similaire ;
- maîtriser le SYSCOHADA révisé ;
- être capable de travailler sous pression et de gérer le stress ;
- être réactif et pro actif ;
- avoir une très bonne maîtrise de l'outil informatique : Excel, Word, Access, Powerpoint, logiciels de gestion, internet, etc ;
- maîtriser un logiciel de gestion comptable serait un atout ;
- avoir l'esprit d'initiative, d'innovation et d'anticipation ;
- être intègre, dynamique et courtois ;
- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
- avoir une capacité de travail en équipe ;

B. DUREE DU CONTRAT

Les candidats retenus à l'issue de la phase de sélection seront soumis à un contrat initial de deux (02) ans, renouvelable sur la base de leur performance.

C. LIEU DE TRAVAIL

Les postes sont basés à Cotonou avec des déplacements sur toute l'étendue du territoire national.

D. PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATS

La procédure de sélection des candidats comprendra les étapes suivantes :

- présélection sur dossier ;
- établissement d'une liste restreinte constituée des dix (10) meilleurs candidats par poste ;
- organisation des tests écrit et oral ;
- classement des meilleurs candidats par poste ;
- proclamation des résultats par poste ;
- formalités administratives de prise de service de tous les lauréats au niveau de la Direction Générale du FNDA.

E. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation signée (02 pages au maximum) ;
- une enveloppe timbrée portant l'adresse postale du candidat (format moyen + 1 timbre de 500 F CFA) ;
- un curriculum vitae détaillé signé comportant les noms et adresses de trois (03) personnes de référence qui ont connaissance des qualifications et expériences professionnelles du candidat ;
- les copies légalisées des diplômes exigés ;
- les copies légalisées des attestations de travail et/ou des références professionnelles ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire datant de trois (03) mois au plus à la date de publication de l'appel à candidatures (à présenter au plus tard à l'étape d'entretien) ;
- un certificat de visite et de contre visite médicale délivré par un médecin agréé par l'Etat, de préférence exerçant dans un centre public de santé.

NB : - Les diplômes nationaux délivrés par les Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur doivent être cosignés ou authentifiés et ceux obtenus à l'étranger admis en équivalence.

- L'absence de l'une quelconque des pièces citées ci-dessus et/ou la non légalisation des pièces exigées, sont éliminatoires.

F. DEPOT DES DOSSIERS

Les personnes désireuses de faire acte de candidature devront faire parvenir contre récépissé au Secrétariat du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) sis à la Direction générale de l'ex-SONAPRA à Akpakpa, 01 BP 3068 - Cotonou, leur dossier complet de candidature au plus tard le **mardi 1^{er} février 2022 à 17 heures sous pli fermé portant la mention «CANDIDATURE AU POSTE DE _____»**.



Appel à candidatures FNDA - janvier 2022



RELANCE

AVIS DE RECRUTEMENT

Réf : N° 049/MND/PITN2R/SGF/SPM du 17 JAN 2022

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Intégré de Transformation Numérique des Régions Rurales (PITN2R) financé par la Banque mondiale, il est envisagé le recrutement d'un Spécialiste en Infrastructures et Usages Numériques (SIUN).

I. TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, les principales tâches et fonctions du Spécialiste en infrastructures et usages numériques consistent à :

- assister le Coordonnateur du Projet dans la gestion et la supervision des activités d'identification, de préparation et de suivi des études nécessaires à la mise en œuvre des activités du PITN2R, notamment sur les aspects techniques ;
- conseiller le coordonnateur en émettant chaque fois que c'est nécessaire, un avis technique à chaque phase de la mise en œuvre des projets et à chaque phase de la réalisation des études à mener par les projets ;
- assister le Coordonnateur dans ses rapports avec les entités impliquées dans le projet, notamment les fournisseurs d'accès Internet (FAI) et les opérateurs et tous autres acteurs impliqués dans les activités ;
- donner des avis sur l'ensemble des solutions techniques tout au long de la phase de passation de marchés ;
- veiller à la validation des rapports des consultants en travaillant étroitement avec les Unités Focales et participation aux ateliers de validation des rapports des consultants.
- conseiller le coordonnateur sur le type d'infrastructures à utiliser en fonction des services proposés ;
- évaluer le dimensionnement des réseaux ;
- proposer les spécifications techniques dans le cadre de la rédaction des dossiers d'appel d'offre liés aux infrastructures ;
- participer au dépouillement et à l'évaluation des offres liées aux infrastructures ;
- gérer et coordonner les travaux réalisés par les prestataires sur les infrastructures et les usages numériques.

II. PROFILS EXIGÉS POUR LE POSTE

Le/la candidat (e) doit remplir les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme universitaire minimum BAC+5 de préférence en sciences de l'ingénieur télécoms/informatique ;
- avoir un minimum de dix (10) années d'expérience dont au moins trois (03) dans un poste de responsabilité au sein d'un projet télécom ;
- avoir une bonne aptitude au travail en équipe ;
- avoir une connaissance du secteur des télécommunications et des TIC dans la sous-région en général et au Bénin en particulier ;
- avoir une bonne expérience écrite et orale en français et en anglais ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique.

III. LIEU D'AFFECTATION

Le candidat recruté sera affecté au siège du Projet Intégré de Transformation Numérique des Régions Rurales (PITN2R), sis au 2ème étage de l'Espace Marie Stella situé derrière la clôture de l'aéroport, route des pêches. Toutefois, il sera disponible à effectuer des missions hors de Cotonou dans le cadre des activités du Projet.

IV. CONDITIONS D'EMPLOI

IV.1 Durée du contrat

La durée du contrat est de deux (02) ans renouvelables selon la performance de l'employé(e) jugée satisfaisante par l'employeur et la Banque mondiale (avec une durée maximale ne pouvant dépasser la durée d'exécution du Projet) et une période d'essai de trois (03) mois au démarrage.

IV.2 Eligibilité et conflit d'intérêt

Le poste est ouvert à tous les candidats qualifiés y compris les Fonctionnaires de l'Etat. Ces derniers peuvent postuler mais ne pourront signer un contrat éligible sur le financement du Projet, que (i) s'ils sont en congés sans solde, (ii) retraités ou ont obtenu un détachement pendant la période couvrant la durée du contrat et (iii) si leur engagement ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts.

V. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet précisant le poste choisi ;
- un curriculum vitae (CV) signé précisant les employeurs et la durée de chaque poste. Le CV doit en outre mentionner les noms et prénoms de trois (03) personnes ressources de référence professionnelle avec leur contact ;
- une photocopie légalisée des diplômes ou titres requis pour le poste ;
- les preuves des expériences énumérées dans le CV (copie légalisée des attestations ou certificats de travail).

VI. DEPOT DU DOSSIER

Le dossier de candidature devra être sous pli fermé avec la mention "Candidature au poste de (préciser le poste)" et sera déposé au plus tard le **02 Février 2022 à 10 heures précises** (heure de Cotonou) au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet Intégré de Transformation Numérique des Régions Rurales (PITN2R), sis au 2ème étage de l'Espace Marie Stella situé derrière la clôture de l'aéroport, route des pêches.

Seuls les candidats présélectionnés sur dossier seront invités à prendre part à la phase écrite/d'entretien.



Emploi

Ce qu'il faut savoir sur le métier de vétérinaire

Depuis toujours, vous adorez les animaux, qu'ils soient à poils, à écailles ou à plumes. Et au fur et à mesure des années, cette passion s'est muée en vocation. C'est donc tout naturellement que vous souhaitez devenir vétérinaire. Un métier qui demande douceur et compassion, mais qui exige aussi de se lancer dans des études scientifiques particulièrement difficiles et sélectives. Avec moins de 20 % de candidats admis après deux à trois ans de prépa intensive, la filière est réputée encore plus élitiste que médecine. Les études vétérinaires françaises seraient d'ailleurs les plus longues et les plus dures d'Europe. Une tradition qui remonterait à Napoléon 1er, qui exigeait des vétérinaires de premier plan pour prendre soin des chevaux sur les champs de bataille. Néanmoins, si le chemin ressemble à un parcours du combattant, il ne faut pas baisser les bras.

L'admission post-bac, une nouveauté

Auparavant, l'entrée dans les écoles nationales vétérinaires (ou ENV) se faisait obligatoirement sur concours après au moins deux ans dans une classe préparatoire. Mais pour simplifier le processus d'admission, 160 places au total (40 par école) sont désormais proposées aux bacheliers généraux depuis 2021. Les candidatures se font sur la plateforme Parcoursup. Environ 700 candidats sur près de 6.000 sont présélectionnés sur dossier. Le concours prend ensuite la forme d'entretiens oraux d'une dizaine de minutes. Le cursus ne sera toutefois pas moins long pour les heureux élus, car ils devront effectuer une année de cycle préparatoire en interne, centrée sur les matières scientifiques (biologie, géologie, physique, chimie, mathématiques), avant d'entamer la formation de médecine vétérinaire proprement dite. Pour avoir des chances d'être admis au concours, il est très vivement recommandé de choisir les enseignements de spécialité SVT (ou biologie-écologie en lycée agricole), physique-chimie et mathématiques en 1re, puis de conserver les SVT et la physique-chimie, avec l'option « mathématiques complémentaires » en Terminale.

La prépa quasi-incontournable
En dépit de la réforme, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)



constituent toujours la voie d'accès majoritaire pour intégrer l'une des quatre écoles nationales vétérinaires. La grande majorité des places (320 pour l'année 2022) est réservée aux étudiants de la filière biologie-chimie-physique-sciences de la Terre, plus communément appelée BCPST-Véto, dont le rythme est particulièrement soutenu. Le concours est commun avec celui de plusieurs écoles d'ingénieur en agronomie, mais aussi des écoles nationales supérieures de chimie, ce qui laisse aux étudiants qui ne seraient pas admis dans les ENV d'autres possibilités d'études prestigieuses. Une dizaine de places sont aussi disponibles pour les étudiants de prépa technologie et biologie (TB), qui ont effectué leur scolarité secondaire en lycée technologique. Enfin, quelques places sont également accessibles, toujours sur concours, aux élèves possédant au moins une licence 2 en sciences (biologie, sciences de la vie, chimie, etc.) ou un BUT (le successeur du DUT) en biologie. Quelle que soit la voie choisie – y compris la tentative post-bac – le concours aux ENV ne peut être présenté que deux fois.

Quatre écoles spécialisées

Dans l'Hexagone, quatre écoles nationales délivrent un diplôme d'État de docteur vétérinaire (DEV) à Alfort, Toulouse, Lyon et Nantes. Si elles sont toutes aussi excellentes les unes que les autres, certaines seront à privilégier en fonction de la spécialité souhaitée. La formation se déroule dans tous les cas sur 5 ans. Les trois premières années se partagent entre cours théoriques et pratiques portant sur l'anatomie, la pharmacologie, la physiologie, la zootechnie, la botanique ou encore l'alimentation. La quatrième année est, elle, consacrée à des stages dans différents services de centres hospitaliers vétérinaires et en clinique. Elle aboutit au diplôme d'études fondamentales vétérinaires (DEFV), qui permet d'exercer en tant qu'assistant et d'accéder à la cinquième année d'études. Celle-ci est consacrée à l'approfondissement des connaissances dans un secteur professionnel : animaux de compagnie, animaux de production, santé

publique vétérinaire, équidés, recherche ou industrie. Le cursus s'achève par la soutenance d'une thèse de doctorat vétérinaire. Le diplôme obtenu permet d'exercer en France, mais aussi dans toute l'Union Européenne.

Les alternatives à l'étranger Si intégrer une école vétérinaire est extrêmement ardu en France, il n'en est pas de même dans la plupart des autres pays où les formations, certes denses et très complètes, sont cependant moins sélectives et donc, moins difficiles d'accès. Voilà pourquoi de nombreux aspirants choisissent de s'expatrier. Vous pouvez présenter votre dossier pour entrer dans une université vétérinaire européenne dans plusieurs États, comme la Belgique, l'Espagne, la Roumanie, l'Italie, l'Allemagne, la Slovaquie ou le Portugal. Les cours peuvent être dispensés en français ou en anglais selon les établissements. Seul impératif pour que votre diplôme soit ensuite valable en France : intégrer une formation reconnue par l'Association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire (AEEEV). Attention toutefois, ces écoles sont souvent bien plus chères que les ENV, certaines coûtant près de 10.000 euros par an, contre 2.500 euros environ en France (gratuit pour les boursiers).

Une insertion professionnelle rapide

Une fois votre diplôme en poche, vous trouverez aisément du travail. En effet, s'il est tout à fait possible de créer votre propre clinique ou de vous associer avec d'autres professionnels déjà établis pour prendre soin des animaux de compagnie des particuliers, il existe aussi d'autres facettes de ce métier. Vous pouvez notamment vous occuper d'animaux d'élevage en zone rurale ou d'animaux exotiques ou sauvages dans les réserves naturelles et parcs zoologiques. Le vétérinaire peut aussi travailler dans la recherche biomédicale, l'industrie agroalimentaire ou pharmaceutique pour animaux, les services d'hygiène, les programmes de conservation ou au sein de l'armée auprès des animaux militaires (chiens, chevaux). De ce fait, plus de 90 % des jeunes diplômés sont en poste un an après l'obtention de leur diplôme.

20 minutes du 23 janvier 2022

Kenya

Le transformateur de noix de coco biologiques Kentaste Products reçoit 1,5 million \$ de AgriFI



Au Kenya, comme dans la plupart des pays africains, les petites et moyennes entreprises jouent un rôle économique majeur. Dans le secteur agricole, elles permettent d'accroître la valeur ajoutée de plusieurs produits agricoles et favorisent la création d'emplois en milieu rural. Kentaste Products, le spécialiste kenyan des produits à base de noix de coco biologiques vient de bénéficier d'un

prêt de 1,5 million \$ de la part d'EDFI AgriFI (AgriFI), la facilité d'investissement de l'UE dédiée aux PME agricoles dans les pays en développement. C'est ce qu'indique un communiqué conjoint des deux entités publié le 20 janvier dernier. Ce soutien financier permettra à la compagnie de disposer de fonds de roulement pour financer l'expansion de ses activités. L'entreprise qui possède la certification Fairtrade compte notamment doubler le volume de noix de coco transformées actuellement au niveau de ses usines basées à Malindi et Kwale au niveau de la côte. Elle entend aussi porter le nombre de ses fournisseurs à 4 000 contre 2 700 actuellement, en mettant un accent particulier sur les femmes qui représentent actuellement 30 % de l'effectif de son réseau d'approvisionnement. « Ce projet a non seulement un impact social en créant de la valeur ajoutée et des opportunités de revenus dans les milieux ruraux, mais génère aussi des bénéfices environnementaux grâce au modèle d'agroforesterie promu par Kentaste qui encourage la plantation d'arbres », indique Guillaume Simoes, responsable des investissements chez AgriFI. « Pendant des années, la culture de la noix de coco a été négligée au Kenya en raison du manque de valeur ajoutée. Kentaste Products a été en mesure d'accéder à des marchés internationaux grâce aux investissements de AgriFI et d'autres partenaires qui ont permis de renforcer notre capacité de production et d'approvisionnement », souligne pour sa part, Kyle Denning, CEO de Kentaste. Pour rappel, Kentaste a été fondée en 2008. Sa gamme de produits comprend le lait de coco, la noix de coco déshydratée, l'huile vierge, la crème et la farine de noix de coco.

Côte d'Ivoire

L'exécutif met en place une nouvelle feuille de route pour développer l'aquaculture

En Côte d'Ivoire, la production halieutique reste encore très faible au regard des besoins de la population. Pour faire face à cette situation de déficit qui nourrit la croissance des importations, les autorités veulent renforcer la contribution de l'aquaculture à côté de la pêche de capture. En Côte d'Ivoire, le gouvernement a adopté le 19 janvier dernier, en Conseil des ministres, un Programme stratégique de transformation de l'aquaculture (PSTACI).



Cette nouvelle feuille de route entend mettre à profit les potentialités de la filière pour renforcer sa contribution à la sécurité alimentaire et la création d'emplois afin de réduire la dépendance aux importations pour la satisfaction des besoins en protéines animales et halieutiques. Dans le cadre de cet objectif, elle prévoit notamment la mise en place de Zones économiques d'aquaculture durable (ZEAD) qui intègrent l'ensemble des maillons de l'activité aquacole sur un même site. D'après l'exécutif, un projet pilote de création de fermes sur les lacs Koubi et Loka ainsi que dans la ville de Grand-Lahou devrait être lancé d'ici fin mars prochain. Globalement, la PSTACI cible la production de 500 000 tonnes de poisson à l'horizon 2030 avec une chaîne de valeur de près de 825 milliards Fcfa. Dans le pays où le tiers de l'apport en protéines animales provient du poisson, la production aquacole tourne autour de 5 000 tonnes par an avec comme principale espèce d'élevage, le tilapia. Il faut noter que ce programme s'articule avec la Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture qui sera déployée entre 2022 et 2026. D'un coût total d'environ 1 000 milliards Fcfa, celle-ci compte renforcer le secteur des ressources animales et halieutiques pour parvenir à un taux de couverture d'environ 70 % des besoins de consommation des populations en 2025. Pour rappel, en Côte d'Ivoire, la production halieutique permet de satisfaire moins de 20 % des besoins de la population estimés actuellement à plus de 600 000 tonnes par an. La consommation annuelle par tête s'élève à environ 25 kg de poisson par habitant.

Togo

Désormais toute opération bancaire importante bénéficiera d'une escorte policière gratuite

Rien qu'au second semestre 2021, au Togo, 24 opérations de braquages ont été enregistrées sur le territoire national, occasionnant le vol de plus de 108 millions FCFA. Pour lutter contre cette insécurité, le gouvernement offre aux opérateurs une escorte policière gratuite. Au Togo, les citoyens en général et les opérateurs économiques en particulier doivent désormais solliciter obligatoirement et bénéficier gratuitement de l'accompagnement d'une escorte policière avant la réalisation de toute opération financière importante dans un établissement à caractère bancaire. C'est l'annonce faite mercredi par le ministre de la sécurité et de la protection civile, Yark Damehame (photo) qui intervenait sur la télévision publique (TVT) au lendemain d'un nouveau braquage à Lomé. Précisément, cette possibilité qui existe depuis mais à laquelle citoyens et opérateurs économiques recouraient peu, consiste à accorder une protection sécuritaire contre d'éventuels braquages. « Il est inconcevable qu'un opérateur économique qui va retirer des sommes importantes, ne puisse pas demander au commissariat, à la brigade, ou à la gendarmerie du coin de l'assister », a soutenu l'officiel togolais, qui sur la télévision nationale, a regretté l'ampleur des cas de braquages notamment dans la capitale, Lomé. L'assistance policière est selon « le Monsieur Sécurité du gouvernement de Victoire Tomégah-Dogbé », le meilleur rempart contre ce fléau dont sont victimes les opérateurs à la suite des retraits d'argent dans les banques. Il a réitéré la disponibilité des forces de sécurité à aider tous les citoyens. « De jour comme de nuit, demandez la couverture des forces régaliennes », a-t-il insisté. Car déplore-t-il, « un nouveau braquage est un braquage de trop ». Rappelons qu'en 2021, précisément au second semestre, 24 opérations de braquages ont été enregistrées sur le territoire national, occasionnant le vol de plus de 108 millions FCFA.

Ecofin du 23 Janvier 2022

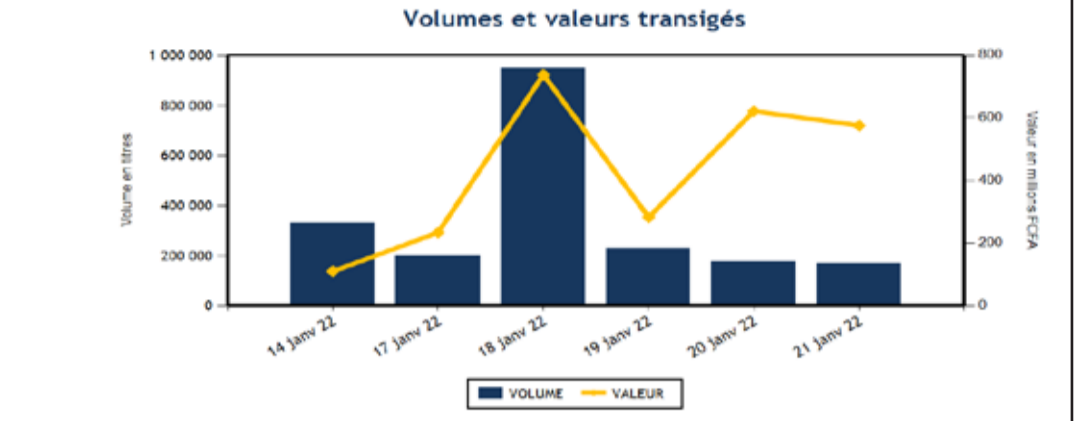
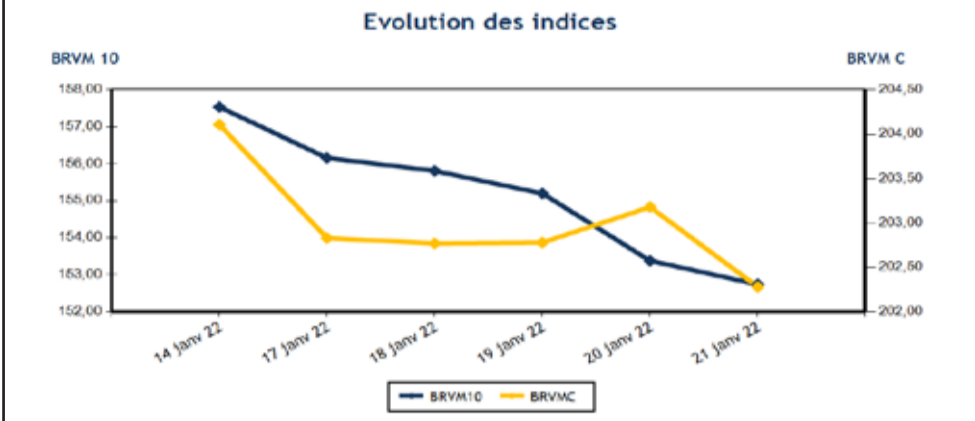
BRVM 10	152,74
Variation Jour	↓ -0,42 %
Variation annuelle	↓ -0,50 %



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 15 vendredi 21 janvier 2022 Site : www.brvm.org

BRVM Composite	202,28
Variation Jour	↓ -0,44 %
Variation annuelle	↓ 0,00 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA) (Actions & Droits)	6 089 026 357 053	-0,44 %
Volume échangé (Actions & Droits)	166 113	4,56 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	538 429 907	20,36 %
Nombre de titres transigés	42	0,00 %
Nombre de titres en hausse	14	-26,32 %
Nombre de titres en baisse	15	7,14 %
Nombre de titres inchangés	13	44,44 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 289 269 166 327	0,24 %
Volume échangé	3 524	-79,31 %
Valeur transigée (FCFA)	37 352 400	-78,59 %
Nombre de titres transigés	4	-33,33 %
Nombre de titres en hausse	3	
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	1	-50,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CROWN SIEM CI (SEMC)	700	6,87 %	-8,50 %
BICI CI (BICC)	6 400	6,67 %	-13,51 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 790	5,29 %	6,55 %
SOGB CI (SOGC)	5 195	3,90 %	3,90 %
TOTAL SN (TTLS)	1 990	3,11 %	0,76 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BOLLORE (SDSC)	2 100	-7,28 %	-18,29 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 400	-6,67 %	-5,72 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	19	-5,00 %	5,56 %
CIE CI (CIEC)	1 900	-2,56 %	0,26 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	4 150	-1,89 %	-0,95 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	111,86	0,44 %	1,59 %	5 804	18 313 385	22,02
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	450,56	0,12 %	0,38 %	34 448	416 765 365	7,90
BRVM - FINANCES	15	76,89	-1,16 %	-0,31 %	114 133	62 401 992	14,34
BRVM - TRANSPORT	2	509,96	-7,17 %	-18,03 %	224	490 385	8,50
BRVM - AGRICULTURE	5	245,43	1,14 %	0,87 %	6 813	32 796 955	15,33
BRVM - DISTRIBUTION	7	414,93	0,36 %	1,84 %	4 642	7 619 380	26,35
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 135,17	0,00 %	26,03 %	49	42 445	5,33
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-


Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	13,65	
Taux de rendement moyen du marché	5,89	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,90	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	95	
Volume moyen annuel par séance	2 025 379,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	439 902 538,00	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	1,75	
Ratio moyen de satisfaction	40,00	
Ratio moyen de tendance	2 291,52	
Ratio moyen de couverture	4,36	
Taux de rotation moyen du marché	0,02	
Prime de risque du marché	1,42	
Nombre de SGI participantes	27	


Définitions


Volume moyen annuel par séance = Valeur annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat


CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU SENEGAL
Rue de la République, 101 BP 2000 Dakar
Tél : (229) 21 31 21 26 Fax : (229) 21 31 21 26


BRVM BFA
Chambre de Commerce et d'Industrie
18, Avenue Joseph ANOMA
BP 2000 Ouagadougou 01
Tél : (229) 25 36 87 73 Fax : (229) 25 36 87 98



CÔTE D'IVOIRE
Union Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 18, Avenue Joseph ANOMA
BP 2000 Abidjan 01
Tél : (229) 20 21 53 93 Fax : (229) 20 21 47 77


SENEGAL
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
18, Avenue Joseph ANOMA
BP 2000 Dakar
Tél : (229) 21 31 21 26 Fax : (229) 21 31 21 26


BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org


GHANA
18, Avenue Joseph ANOMA
BP 2000 Ouagadougou 01
Tél : (229) 25 36 87 73 Fax : (229) 25 36 87 98


SENEGAL
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
18, Avenue Joseph ANOMA
BP 2000 Dakar
Tél : (229) 21 31 21 26 Fax : (229) 21 31 21 26


GHANA
18, Avenue Joseph ANOMA
BP 2000 Ouagadougou 01
Tél : (229) 25 36 87 73 Fax : (229) 25 36 87 98



Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com



Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71



Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121



Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@sgi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316066



Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36



Biic Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com

Atelier d'appropriation des thématiques du SWEDD

Les producteurs de contenus se forment sur les concepts du projet

Après le lancement de la caravane nationale de sensibilisation sur l'éducation des filles et leadership féminin par la ministre des affaires sociales et de la microfinance, Véronique Tognifodé, le projet SWEDD-Bénin oriente ses activités vers les producteurs de contenus. Trois ateliers de formation ont été organisés à leur intention pour leur permettre de s'approprier les thématiques du projet va fin d'atteindre les objectifs fixés.

● FALCO VIGNON

C'est la ville de Dassa-Zoumè qui a accueilli le tout premier atelier d'appropriation et d'approche de communication sur les thématiques du projet SWEDD-Bénin par les producteurs de contenus. En effet, vendredi 21 janvier dernier, l'hôtel JECO de Dassa-Zoumè a servi de cadre à la tenue de cet atelier à l'endroit des professionnels des médias exerçant dans les départements du Mono, du Couffo, du Zou et des Collines. Ils étaient plus d'une vingtaine qui ont participé aux travaux de cet atelier. Entre autres objectifs, il est question de former et de renforcer les capacités des professionnels des médias pour leur permettre d'avoir une maî-



trise des thématiques d'être mieux aguerris pour les débats et être capables de produire des contenus professionnels et spécialisés. Toutes choses saluées par le représentant du président du patronat de la presse béninoise. Fortuné Vincent Assogba, secrétaire général du Cnpa-Bénin a émis le vœu que les participants bénéficiaires exploitent les notions reçues pour des productions de bonne facture

en lien avec les objectifs du projet. Le spécialiste en communication et représentant la coordonnatrice du projet, Brice Tomavo a salué la présence et l'engagement des participants venus des quatre départements sus-cités. Il a rappelé la mission du projet, insisté sur les objectifs du SWEDD, qui vise à inverser la tendance en matière d'autonomisation des femmes et le leadership féminin. Un leitmotiv

du gouvernement du Bénin à travers le ministère des affaires sociales et de la microfinance dont l'autorité se plie chaque jour en quatre pour l'atteinte de l'autonomisation des femmes et le maintien des filles à l'école. Les travaux ont été meublés par plusieurs communications. "Autonomisation des femmes et dividende démographique : genres journalistiques et plus-value professionnelle" et "éducation des filles et leadership féminin", deux communications brillamment présentées et qui ont suscité de riches débats. A la suite des communications, les participants se sont attelés aux travaux en ateliers en vue de la réalisation des banques de données de productions et les genres journalistiques. Les participants ont fait plu-

sieurs propositions de productions thématiques pour accompagner le projet dans l'atteinte de ses objectifs. Très prochainement, c'est la commune de Nikki qui

va abriter le même atelier au profit des professionnels des médias exerçant dans les quatre départements du septentrion.



Le Directeur général des impôts sur Ask Gouv

Nicolas Yènoussi justifie la hausse des prix des motos neuves

Invité de la session « Ask Gouv » du jeudi 20 janvier 2022, le Directeur général des impôts, Nicolas Yènoussi a donné davantage de précisions sur les dispositions contenues dans le nouveau Code général des impôts. A l'occasion, il est revenu sur les motifs de la hausse du prix des motos neuves.



● Bidossessi WANOU

« Il y a eu quelques changements qui sont dus au fait que les impôts qui devraient être perçus sur cette activité sont rétablis ». C'est la réponse du Directeur général des impôts, Nicolas Yènoussi pour justifier l'augmentation du coût des motos neuves au Bénin. Selon les explications du DGI, la base qui servait à définir le taux à payer pour dédouaner les dites motos n'était pas réelle et c'est la remise à niveau avec le Nouveau code général des impôts qui a conduit à cette flambée. Ainsi, « Au niveau du cordon douanier, la base qui est utilisée

n'était pas la base réelle. C'est-à-dire que la douane utilise une valeur forfaitaire pour dédouaner ces motos. Lorsqu'on souhaite rétablir et utiliser les vraies valeurs, ça peut entraîner ce que nous observons sur le marché», a-t-il soutenu. Mais face à cette situation qui n'arrange non plus les importateurs, ils ont saisi l'administration qui réfléchit déjà à la formule qui permettrait de ne pas trop élever la barre et surtout continuer par faciliter la vie aux populations. A cet effet, « Les importateurs ont saisi les autorités compétentes qui sont en train d'étudier déjà le dossier pour que les prix pratiqués sur les motos

dans notre pays ne puissent pas flamber, atteindre ni dépasser les prix pratiqués par les pays voisins » a rassuré le Directeur général des impôts. S'il est vrai que ces moyens à deux roues sont les plus usités dans la circulation au Bénin, le gouvernement en a pleine conscience et n'entend pas aller contre. C'est pour quoi, « on est conscient que les motos sont utilisées par la majeure partie des Béninois et l'intention du gouvernement, ce n'est pas de supprimer leur utilisation », a fait savoir le DGI qui a abordé plusieurs autres mesures contenues dans le Code général des impôts (CGI).

Présentation de vœux au député Br du Couffo

David Gbahoungba honoré par ses militants

Le député du parti Bloc républicain (br) dans le département du Couffo a reçu samedi 22 janvier 2022 les honneurs de la part des militants des 11ème et 12ème circonscriptions électorales. C'était au centre des jeunes et loisirs de Toviklin où il a été aussi félicité par ses militants pour sa distinction au rang de chevalier de l'Ordre national.

Gaétan Nato (Correspondant Mono/Couffo)

Que ce soit le président du comité d'organisation, le représentant des jeunes, des femmes, tous ont souhaité les meilleurs vœux de santé, prospérité, longévité et paix au député David Gbahoungba. "Honorable, continuez dans la chasse. Nous sommes toujours derrière vous", ont déclaré les porteparoles respectifs pour réitérer leur soutien à l'honorable Gbahoungba. "Je reçois vos différents vœux et vous formule en retour les miens. Je vous souhaite la santé robuste pour vous et pour votre famille. Que tous les projets que vous allez entre-



prendre au cours de cette nouvelle année connaissent de succès au nom de Jésus de Nazareth", a souhaité l'honorable Gbahoungba à ses militants venus très nombreux pour le soutenir. "Merci pour vos soutiens

indéfectibles à mon endroit, et que Dieu vous bénisse", a-t-il ajouté. Profitant de l'occasion, les militants ont remercié le chef de l'Etat Patrice Talon pour avoir reconnu les mérites de l'honorable David Gbahoungba à travers son élévation au rang de chevalier de l'Ordre national. "Félicitation à vous honorable pour cette distinction honorifique au département du Couffo en particulier et tout le Bénin en général", ont-ils déclaré. La cérémonie a pris fin dans la gaieté par la remise d'un tableau d'honneur à l'honorable.



Nouvel an 2022

Plusieurs institutions présentent leurs vœux au président Talon

Les corps diplomatiques accrédités au Bénin, les forces armées béninoises et les présidents des institutions ont présenté le vendredi 21 janvier 2022, leurs vœux du nouvel an au président Patrice Talon.

• **Falco Vignon**

Le président de la République Patrice Talon a reçu ce vendredi 21 Janvier 2022 les vœux de nouvel an des institutions de la République. L'exercice est revenu au président de l'Assemblée nationale, Louis Vlavonou de délivrer au nom de l'ensemble des présidents des institutions de la République, les bons vœux au chef de l'Etat. Dans leur message de vœux, les institutions de la République ont d'abord félicité le chef de l'Etat qui, grâce à sa détermination et son leadership a su implémenter une politique qui a permis au pays d'avoir des succès tangibles malgré la crise internationale qui a secoué tous les pays du monde. « L'année 2021 a été une année difficile pour la plupart des pays dans le monde. Mais grâce à votre gouvernance éclairée et à votre sens d'anticipation, elle a laissé des empreintes positives pour notre pays. Ainsi, en dépit des situations de crise, liée entre autres aux effets de la Covid19...vous avez su par une politique réaliste engranger pour le Bénin, une multitude de succès qui force l'admiration », ont

indiqué les institutions de la République à travers le message lu par leur porte-parole, le président de l'Assemblée nationale, Louis Vlavonou. Au titre desdits succès décrochés par le président Patrice Talon en 2021, les institutions de la République ont évoqué, l'organisation réussie de l'élection présidentielle de 2021 qui a permis au chef de l'Etat de se faire réélire pour un second mandat. Grâce toujours à la politique intelligente du chef de l'Etat, précise les institutions de la République, le Bénin a réussi au cours de l'année 2021 à obtenir la restitution par la France, des œuvres culturelles pillées lors de la période coloniale. Les institutions de la République ont également félicité le chef de l'Etat pour la bonne collaboration qu'il a su entretenir avec elles pour faire face aux défis qui se posent au pays. « Les institutions vous en félicitent et souhaitent vivement que cela puisse continuer pour le bonheur de la République et de notre peuple ». Pour sa part, l'Assemblée nationale s'engage à continuer à accompagner le gouvernement pour la réa-



• Le Président TALON en face des présidents institutions

lisation des grands chantiers de développement du pays. Dans cet accompagnement, l'Assemblée nationale va poursuivre le contrôle parlementaire des entreprises publiques conformément au règlement intérieur de l'institution. Les autres institutions de la République réaffirment également leur engagement à accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de son programme. « Monsieur le président de la République, en vous remerciant très sincèrement pour les pertinentes réformes qui propulsent notre pays au rang des nations qui tutoient le développement, je voudrais vous formuler pour l'année 2022, au nom de tous les présidents des institutions de la République, mes sincères vœux de paix, de

bonne santé, de prospérité et de succès pour vous-même, pour votre épouse, notre chère maman Claudine et votre famille ainsi qu'à l'ensemble de vos collaborateurs. Qu'il plaise à Dieu tout puissant de vous inspirer davantage dans votre haute mission républicaine, de continuer à vous assister en tout temps et en tout lieu. Monsieur le président, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022. Que Dieu vous bénisse et bénisse notre pays, Je vous remercie. », ont conclu les institutions de la République. Précisons que cette tradition de présentation de vœux au chef de l'Etat, concerne trois corps constitués. En dehors des institutions de la République, le président de la République va également recevoir les bons vœux du

corps diplomatique accrédité au Bénin et ceux des forces armées du pays.

La réponse de Patrice Talon aux vœux des institutions

Le chef de l'Etat, le président Patrice Talon n'est pas resté indifférent aux bons vœux formulés par les institutions de la République à son endroit, à l'endroit de sa famille et de ses collaborateurs. « Je voudrais avant tout proposer, vous remercier de prendre part à cet exercice républicain et vous dire combien je suis sensible aux vœux chaleureux que vous venez d'adresser à l'endroit de mon gouvernement, de ma famille et de ma personne », a répondu le chef de l'Etat.

Pour ce qui est des points positifs évoqués par les institutions et qui seraient à l'actif de la politique éclairée du président de la République, Patrice Talon dans sa réponse rassure que ces points positifs connus par le Bénin durant l'année 2021 sont au mérite de nous tous. « Si pendant longtemps, nos déviances ont eu pour effet de fragiliser l'Etat, nous avons commencé maintenant à inverser cette tendance. C'est ce qui permet désormais d'observer par-

tout l'impact de l'action publique au profit de la modernisation de notre pays. Avec abnégation, nous œuvrons à la restauration de l'autorité de l'Etat. Nous menons une lutte assidue contre l'impunité et la mauvaise gouvernance », indique le président de la République

Le président de la République s'est ensuite évertué à faire une synthèse des réalisations de son gouvernement au cours de l'année 2021. Le chef de l'Etat n'a pas omis d'évoquer la tenue des présidentielles de 2021 qui marque le renforcement de la culture démocratique du Bénin ainsi que les réformes constitutionnelles qui ont conduit en Octobre 2019 au dialogue politique.

Pour la poursuite de la conduite de l'action publique, le président Patrice Talon a rappelé le programme d'action gouvernementale pour la période 2021-2026 qui met un accent particulier sur le social. Pour le chef de l'Etat, les années à venir s'annoncent décisives pour pousser davantage le développement du pays pour la fierté de ses enfants. Et sur ce, il voudrait continuer à compter sur les institutions de la République.

HOROSCOPE finance

Bélier Cela ne va pas vous plaire, mais vous serez obligé de renoncer à certaines petites joies de l'existence. Mieux vaudra placer votre argent que de le dépenser en gadgets très vite inutiles.

Taureau "Tous nous ne sommes jamais contents de ce que nous avons" : ce mot de Térance s'appliquera bon nombre de natifs du signe, dont les appétits et les désirs seront aiguës par les radiations de Jupiter.

Gémeaux L'environnement planétaire influencera favorablement vos finances et vous stimulera. Ce sera le moment idéal pour investir, spéculer, augmenter le capital de votre société. Il serait cependant prudent de vous faire conseiller car vous ne connaissez pas tout dans ce domaine. Vous recevrez, avant la fin de la journée, de précieux conseils d'un ami ou associé pour augmenter facilement vos revenus.

Cancer Il faudra gérer votre budget avec rigueur si vous ne voulez pas avoir bientôt de gros problèmes. Renoncez à toute solution qui ne soit pas strictement dans la légalité. Soyez prudent dans vos relations avec le fisc.

Lion Vous rêverez de repeindre vos murs, ou de ce merveilleux appareil photo qui vous ferait tant plaisir. Attention, vos envies de dépenses se réveilleront dangereusement. Ne visez pas trop haut si vous ne voulez vous retrouver avec un compte en banque à sec. Jouez les fourmis plutôt que les cigales : l'hiver n'est pas loin pour vous !

Vierge Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile aujourd'hui de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Balance Jupiter vous dira de penser à faire jouer votre assurance responsabilité civile plus souvent que jusqu'ici. Elle vous permet, par exemple, de rembourser vos voisins, un commerçant ou un passant quand vos enfants ou votre chien ont causé des dégâts.

Scorpion Prenez le taureau par les cornes en cas de difficultés pécuniaires. Des arrangements semblent possibles, mais à condition de faire face. La pire erreur serait de ne pas répondre aux appels de vos créanciers.

Sagittaire Avec cette position de Neptune dans votre Ciel, votre équilibre financier ne devrait poser aucun problème, à condition, bien sûr, que vous ne vous lanciez pas dans des achats au-dessus de vos moyens. Or, méfiez-vous, même si Neptune vous est dans l'ensemble favorable, il peut avoir un impact un peu pernicieux sur le plan financier, car il vous rendra irréaliste et pourra vous souffler des envies déraisonnables.

Capricorne Il y aura un écueil dans le climat astral qui va s'instaurer aujourd'hui. Il s'agira d'une tendance à croire que l'argent seul peut procurer le bonheur et qu'il suffit d'avoir de l'argent pour être heureux. Certes, l'argent peut donner un certain confort matériel et certaines facilités, mais c'est à peu près tout ce dont il est capable. Il faut se rappeler que la plupart des vraies joies en ce monde sont même allergiques à l'argent.

Verseau On ne peut pas dire qu'il se passera grand-chose dans votre secteur finances, si ce n'est qu'il faudra vous montrer prudent dans vos dépenses. Cela dit, il n'y aura pas de meilleure journée pour effectuer une transaction financière importante ou régler un épineux problème pécuniaire. La planète Mercure vous aidera à éviter de désagréables surprises.

Poissons Vous pouvez vous attendre à des faits positifs dans le domaine financier. Les astres vous protégeront et vous réserveront des contacts sympathiques, sous forme de propositions d'affaires, de projets. Il y aura un certain dynamisme dans la circulation de l'argent : vous en toucherez et en donnerez.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdjì zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Romuald NOUDEDJI

(Correspondant Mono-Couffo)

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Noël Y. TETEGOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

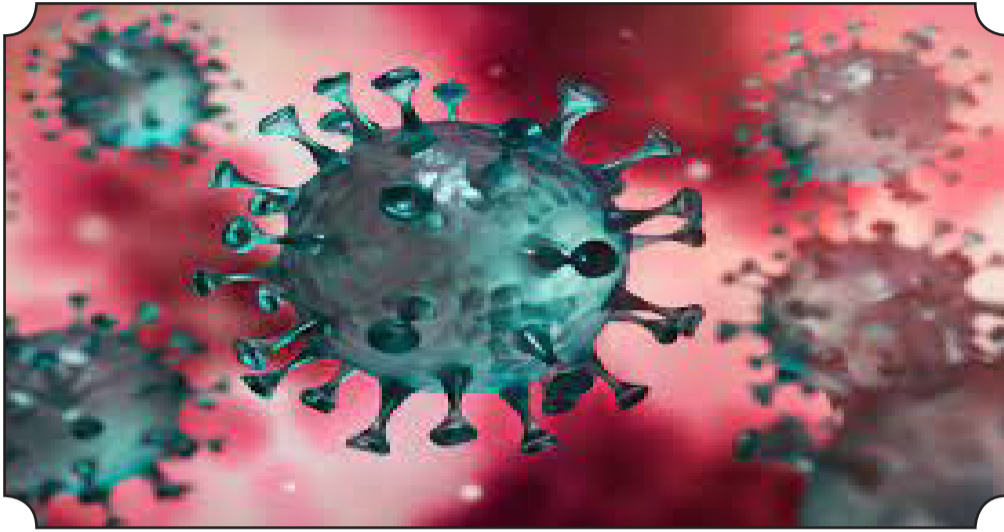
Crespin N'SODAI

(96564330)

Qualité de vie dans l'espace CEDEAO

La Covid-19 fait flamber l'extrême pauvreté

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a publié le vendredi 21 janvier 2022 un nouveau rapport sur l'impact socio-économique du COVID-19. Selon cette étude, l'extrême pauvreté augmente en Afrique de l'Ouest en raison de la pandémie de Covid-19.



● **Félicienne HOUËSSOU**

La nouvelle étude de la CEDEAO montre que l'extrême pauvreté en Afrique de l'Ouest a augmenté de près de 3 % en 2021. La proportion de personnes dans la région vivant avec moins de 1,90 dollar par jour est passée de 2,3 % en 2020 à 2,9 % en 2021. Pire le fardeau de la dette des pays de la région a augmenté dans le contexte d'une reprise économique lente, d'un rétrécissement de l'espace budgétaire et d'une faible mobilisation des ressources. Ce rapport, réalisé en partenariat avec le Bureau sous-régional de l'Afrique de l'Ouest pour la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) et le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), met en évidence les effets des mesures préventives, notamment la fermeture des frontières, les restrictions de mouvement et la perturbation des chaînes d'approvisionnement. « Toutes ces mesures ont perturbé les activités génératrices de revenus et exacerbé la hausse des prix alimentaires sur les marchés. Les plus touchés sont les personnes qui dépendent de sources de revenus instables telles que les petits commerçants, les vendeurs de rue et les travailleurs occasionnels », note le document. Cette détérioration de la situation économique a eu des effets négatifs sur la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle des femmes, des hommes et des enfants. Les experts de la CEDEAO indiquent que plus de 25 millions de personnes en Afrique de l'Ouest sont incapables de satisfaire leurs besoins ali-

mentaires de base dans la région, soit une augmentation de 34% par rapport à 2020. La situation est la plus grave dans les zones touchées par les conflits telles que le bassin du lac Tchad, le Liptako-Gourma et la région du Sahel, obligeant les gens à vendre leurs biens et leurs moyens de subsistance pour répondre à leurs besoins alimentaires. Pour Sékou SANGARE, Commissaire de la CEDEAO à l'Agriculture, à l'Environnement et aux Ressources en Eau, la crise sanitaire du Coronavirus a particulièrement anéanti les bénéfices acquis par la CEDEAO et ses États membres dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. « Même si nous sommes satisfaits de la réponse des gouvernements à travers les mesures d'atténuation qu'ils ont prises, nous devons nous inquiéter des effets résiduels de la crise sanitaire et économique car ils risquent de continuer à perturber nos systèmes alimentaires pendant longtemps tout en compromettant l'accès des populations à la nourriture en raison de multiples facteurs », a-t-il déclaré.

Renforcer la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition

Depuis le déclenchement de la pandémie en 2020, la CEDEAO et ses partenaires ont mis en place diverses mesures économiques et financières pour répondre aux besoins croissants causés par le COVID-19 dans la région. En étroite collaboration avec l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), la CEDEAO a mobilisé près de

38 millions de dollars US au premier semestre 2021 pour répondre aux besoins de la population. Les États membres de la CEDEAO, avec l'appui de leurs partenaires techniques dont le PAM, ont mis en œuvre une expansion sans précédent des programmes de protection sociale, ainsi que des distributions alimentaires, pour les communautés les plus vulnérables. Au Mali et au Niger, par exemple, le PAM, en partenariat avec l'UNICEF et avec un financement du Ministère allemand du développement économique et de la coopération (BMZ), soutient 1,4 million de personnes et aide à renforcer les systèmes nationaux de protection sociale pour les rendre plus réactifs aux chocs et plus sensibles à la nutrition. Chris Nikoi, directeur régional du PAM pour l'Afrique de l'Ouest souligne que les impacts socio-économiques du COVID-19 appellent des actions immédiates et concertées pour renforcer davantage la résilience et la capacité des populations à résister aux chocs. « Ce rapport montre clairement le besoin urgent pour les gouvernements et les partenaires d'augmenter délibérément les investissements pour renforcer et accroître les programmes de protection sociale, les filets de sécurité sociale tels que les repas scolaires et d'autres programmes d'amélioration des moyens de subsistance en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les jeunes », a-t-il ajouté. Il paraît donc nécessaire de garantir que les systèmes de protection sociale dans la région soutiennent la sécurité alimentaire et la nutrition et offrent une résilience aux chocs.

Vœux de nouvel an

"L'économiste du Bénin" se fixe de nouveaux défis pour 2022

Comme il est de coutume depuis plusieurs années déjà, le premier quotidien économique du Bénin, L'économiste, a organisé, vendredi 21 janvier 2022, avec son personnel, une cérémonie de présentation de vœux de nouvel an. Occasion de faire une projection sur les douze (12) mois de 2022.

● **Sylvestre TCHOMAKOU**

Le premier quotidien économique du Bénin, L'économiste, n'a pas voulu déroger à la cérémonie de présentation de vœux de nouvel an devenue tradition dans nombre d'administrations, publique comme privée. Déroulée entre le personnel, la direction générale et quelques partenaires du journal, cette traditionnelle cérémonie a, entre autres, permis d'échanger les vœux de nouvel an, de dresser un bref bilan de l'année 2021, et d'indiquer de quoi sera faite l'année 2022 pour renforcer le label qu'est devenu ce média animé par une équipe non seulement jeune, mais dynamique. Intervenant au nom du personnel, le Rédacteur en Chef du journal, Jean-Claude Kouagou, a formulé les vœux de santé, de prospérité et de succès à toutes les composantes de l'organe de presse. Au titre de l'année 2021 qui a été bouleversée par la covid-19 dans tous les secteurs d'activités, il est à noter que le journal L'économiste du Bénin n'a pas manqué de servir une variété d'informations financières, économiques et boursières aux lecteurs. La disponibilité de son personnel à se rapprocher de divers acteurs et agents économiques lui a valu à plusieurs reprises,



● **Le DG de L'économiste Léonard Dossou**

des lettres de félicitation et de reconnaissance des autorités au plan national, sous régional et même international. C'est d'ailleurs tenant compte du professionnalisme qui caractérise le quotidien, que son DG, Léonard Dossou, a été choisi par les médias partenaires de la Commission de l'Uemoa, pour Coordonner la « Plateforme Médias-Uemoa » qui regroupe nombre de médias des huit (08) pays de l'Union. Pour couronner le tout, quelques mois après la célébration du 2000ème numéro de L'économiste du Bénin, en décembre 2021, son DG Léonard Dossou a

été nommé parmi les 100 personnalités qui transformeront l'Afrique par les Financial Afrik Awards 2021. Une distinction qui prouve à suffisance le sérieux du travail conduit par L'économiste. Conscient de ce que bien de sujets restent non abordés, le DG Léonard Dossou, tout en présentant les vœux de nouvel an à ses collaborateurs, les a invités à s'investir pour davantage enrichir le contenu du journal. En matière de digitalisation, il est à noter que le journal entend renforcer sa présence sur les médias sociaux afin de mieux impacter la communauté.



● **L'équipe de L'économiste du Bénin" et quelques partenaires**

Clôture de Gastro Festi 229

Prudence Aménougnon honore le Bénin et l'Afrique

(Les chefs cuisiniers de dix pays africains repartis satisfaits)

Afin de promouvoir et de valoriser la gastronomie africaine, la ville de Ouidah a abrité du 6 au 15 janvier 2022 la première édition de "Gastro Festi 229". Une cérémonie a clôturé, le festival international de la gastronomie marqué par un franc succès, au restaurant "Chez Ifè" à Ouidah. Gaétan Nato (Correspondant/Mono-Couffo)



couvrir le continent africain à travers son patrimoine en mettant en avant le talent de leurs chefs. Poursuivant, il dévoile que les repas en Afrique ne sont pas que des moments de festivités. "C'est des moments signalés de signe, de valeur, d'unité, de solidarité", a-t-il ajouté avant d'expliquer ensuite que la richesse culinaire en Afrique a des vertus thérapeutiques. "Ça soigne", a-t-il dit. Des attestations et des trophées en plus de onze assiettes d'or ont été remis aux gagnants du concours international de cuisine des chefs cuisiniers qui s'est déroulé dans une ambiance bon enfant. Les regards sont désormais tournés vers la seconde édition. Et dans ce cadre, Ouidah représente désormais pour le continent africain la ville retenue au Bénin pour abriter "Gastro Festi 229". C'est désormais la capitale de la gastronomie africaine, grâce à Prudence Aménougnon qui veille que vaille a gagné le pari de cette première édition.

Promouvoir et valoriser la gastronomie africaine tout en montrant qu'elle est riche et diversifiée. Tels sont les objectifs principaux de la première édition du festival international de la gastronomie intitulé "Gastro Festi 229". Regroupant une dizaine de pays africains, cette rencontre internationale des chefs cuisiniers a été une parfaite réussite grâce au savoir-faire du promoteur, le chef cuisinier Prudence Aménougnon. Cette première édition du festival international de la gastronomie et du tourisme culinaire a été également un succès à cause de plusieurs activités qui l'ont meublée. On note, entre autres, des ateliers des chefs cuisiniers, des démonstrations gastronomiques où les chefs cuisiniers ont préparé des mets. Il y a eu aussi des masters class avec la participation de quelques étudiants en hôtellerie et restauration de l'Université d'Abomey Calavi (UAC), sans oublier le Toc Award (compétition internationale des chefs cuisiniers africains). Très contents de la réussite de "Gastro Festi 229", les chefs cuisiniers ont remercié de vive voix tous les partenaires qui ont soutenu le festival. Il s'agit de Moov Africa Bénin, Vitalor, et Kuizina à travers leurs conseils et appuis. Parlant de l'intérêt de ce festival, son promoteur Aménougnon dira que "Gastro Festi" va faire dé-

niens, des démonstrations gastronomiques où les chefs cuisiniers ont préparé des mets. Il y a eu aussi des masters class avec la participation de quelques étudiants en hôtellerie et restauration de l'Université d'Abomey Calavi (UAC), sans oublier le Toc Award (compétition internationale des chefs cuisiniers africains). Très contents de la réussite de "Gastro Festi 229", les chefs cuisiniers ont remercié de vive voix tous les partenaires qui ont soutenu le festival. Il s'agit de Moov Africa Bénin, Vitalor, et Kuizina à travers leurs conseils et appuis. Parlant de l'intérêt de ce festival, son promoteur Aménougnon dira que "Gastro Festi" va faire dé-

CAN 2022

La Tunisie bat le Nigeria et rejoint le Burkina Faso en quart de finale

Les huitièmes de finale de cette CAN 2022 se poursuivent, ce dimanche 23 janvier à Garoua, avec l'une des plus belles affiches : Nigeria-Tunisie. Un choc entre Super Eagles et Aigles de Carthage à suivre en direct sur RFI à partir de 19h TU (20h au Cameroun et en France). C'est un choc de haut-vol dans cette CAN 2022 entre les Super Eagles et les Aigles de Carthage. Une confrontation vue à de nombreuses reprises en phase finale de la CAN entre le Nigeria et la Tunisie ! Qui disputera le quart de finale du samedi 29 janvier à Garoua ? Les Nigériens, solides durant le premier tour, seront évidemment favoris face à des Tunisiens poussifs durant la première quinzaine de ce tournoi. La Tunisie l'emporte 1 à 0 face au Nigeria et rejoint le Burkina Faso en quart de finale ! Partie parfaitement maîtrisée par les Tunisiens qui n'ont pas été flamboyants mais qui ont su éteindre tactiquement les Super Eagles qui faisaient pourtant partie des favoris après leur sans faute en phase de groupe.

BEN SLIMANE est remplacé par Omar REKIK pour la Tunisie. Raid solitaire d'Umar SADIQ dans la défense tunisienne mais il est stoppé après avoir éliminé trois tunisiens. Il fait mal à la défense des Aigles de Carthage. Coup franc excentré côté gauche de la surface pour le Nigeria, c'est frappé par Moses SIMON mais c'est repoussé. Les Tunisiens partent en contre. Umar SADIQ part dans la profondeur et glisse le ballon à gauche de BEN SAID qui est battu mais ça passe à côté ! Quelle occasion pour les Super Eagles ! Superbe sortie de BEN SAID qui a bien fermé l'angle de frappe. Il y aura cinq minutes de temps additionnel. Ahmed MUSA rentre à la place de Joe ARIBO pour le Nigeria qui joue tout pour l'offensive. Frappe à ras terre de NDIDI ! Ça passe juste à un mètre à gauche du but de BEN SAID ! Wahbi KHAZRI fait son entrée en jeu à la place de Youssef MSAKNI et JEBALI remplace JAZIRI. Coup franc à l'entrée de la surface pour les Super Eagles. C'est frappé par Moses SIMON

qui envoie le ballon nettement au-dessus de la barre de BEN SAID. Enorme occasion pour SKHIRI qui reprend une centre en retrait venu de la gauche à 5 mètres du but mais c'est contré par la défense nigérienne. SADIQ est à deux doigts de profiter d'une mésestimation entre BEN SAID et son défenseur mais le ballon file en sortie de but. Grosse faute d'OMERUO sur LAIDOUNI qui avait fait la différence. Les Tunisiens gardent leur calme et la joue à l'expérience. Tout le contraire des Nigériens qui commencent à perdre leurs nerfs. Naïm SLITI décoche une frappe enroulée du droit à l'entrée de la surface de réparation et oblige Maduka OKOYE à la parade. Corner pour la Tunisie. Nouveau remplacement pour le Nigeria. Umar SADIQ remplace Samuel CHUKWUEZE. Frappe exceptionnelle de Youssef MSAKNI qui envoie un pétard à 35 mètres du but. La balle rebondit juste devant Maduka OKOYE et finit dans les filets ! La Tunisie mène 1 à 0 !!

Code général des impôts et loi de finances 2022

L'AGECOFIB et l'IBAI forment leurs membres sur les réformes fiscales

L'Association des gestionnaires comptables et fiscalistes du Bénin (Agecofib) a organisé en collaboration avec l'Institut béninois de l'audit interne du Bénin ce samedi 22 janvier 2022, la vulgarisation de la loi de finances 2022 et du nouveau code général des impôts à la Cour d'Appel de Cotonou.



● Le présidium lors de la formation

● Abdul Wahab ADO

Les membres de l'Agecofib et de l'Institut béninois de l'audit interne du Bénin sont dorénavant informés du contenu de la loi de finances, gestion 2022 et du nouveau code général des impôts. Présent à l'occasion de la séance de vulgarisation des deux textes, le Directeur général des impôts, Nicolas Yénoussi s'est réjoui de la séance de sensibilisation et a fait savoir que « l'Agecofib est une organisation professionnelle qui se bat sur le terrain qu'il suit depuis longtemps. Que ça soit l'ordre des experts comptables et comptables agréés du Bénin, l'association des experts comptables stagiaires, la Direction des impôts, a le devoir de pouvoir les soutenir parce qu'ils sont des professionnels et partout où ils sont, nous avons la garantie que, c'est du bon travail qui se fait et que l'information financière sera de bonne qualité ». « La présence de plusieurs organisations professionnelles pour donner de bonnes informations aux populations sur le contenu du nouveau Code général des impôts et de la loi de finances 2022 témoigne de l'intérêt de la séance », a conclu le DGI.

Le président de l'Agecofib, Rustico Rodrigue Raoul a

expliqué : « nous sommes à une période de réformes fiscales. A chaque début d'année, il faut s'approprier des nouvelles dispositions fiscales contenues dans la loi de finances et la seconde chose, c'est la réforme au niveau du Code général des impôts qui est comme leur bible. Donc, il était important de faire une vulgarisation pour les membres et élargir un peu cette vulgarisation à d'autres associations comme l'IBAI qui s'est associée à l'Agecofib pour organiser cette vulgarisation. Le DGI nous a invités à continuer dans ce sens pour pouvoir améliorer la qualité des membres de l'association, a ajouté le président de l'Agecofib. « Nous sommes là pour accompagner les petites et moyennes entreprises dans l'amélioration de leur condition financière. Et cela a permis à chaque membre de savoir comment se comporter au cours des 12 mois de l'année, quelles sont les déviations d'ordre fiscal qu'il faut éviter ». Il a rappelé que l'Agecofib, est une association des professionnelles reconnue par la loi de 1901 et mise en place pour actualiser la connaissance de ses membres, la formation et le recyclage à travers des plateformes de communications pour booster le niveau de compétences et d'expertise.



● Quelques participants lors des échanges

Il faut dire que les membres de l'Institut béninois de l'audit interne du Bénin (IBAI), une association des auditeurs internes du Bénin ont participé à cette séance de formation. Le président de l'Institut, Saint Michel AMADIDJE s'est réjoui de l'initiative et explique qu'il était important en tant que fournisseur d'assurance de la gouvernance des entreprises et du conseil des entreprises de pouvoir uniformiser nos réalités, nos savoirs avec les comptables et fiscalistes du Bénin. C'est une bonne occasion de s'approprier du contenu de la loi de finances et du nouveau code général des impôts.

En effet, c'est l'expert Edalo Théophile, cadre de la Direction générale des impôts qui a présenté aux participants, les différentes mesures contenues dans la loi de finances, gestion 2022 et le nouveau Code général des impôts. Dans sa communication, il a exposé aux participants, les impôts sur les sociétés ; les impôts sur les revenus ; l'impôt sur les bénéfices d'affaires ; les exonérations accordées sur les activités agricoles ; les mesures nouvelles telles que les exonérations des droits de douanes et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) accordées sur les équipements neufs importés en République du Bénin et destinés à l'installation d'unités artisanales et industrielles, par les petites et moyennes entreprises ne bénéficiant pas d'un régime fiscal dérogatoire. Selon le nouveau Code général des impôts, les voitures de tourisme et autres véhicules automobiles conçus pour le transport des personnes, autres que les véhicules de la position tarifaire n°8702 (véhicules de transport de dix personnes et plus, y compris le chauffeur), les voitures de type « break » double cabine, importées, fabriquées ou vendues à l'état neuf, en République du Bénin, bénéficieront des avantages douaniers et fiscaux. Les impôts sur les traitements et salaires (ITS) et le barème, etc ont été également présentés aux participants.



Cristal Tours

agence de voyages - tourisme & événements

en partenariat avec le **WO FORUM**
vous invite au

6^{ème} FORUM INTERNATIONAL DES AFFAIRES A ANKARA (TURQUIE)



Du 15 au 19 Mars 2022

PACKAGES DISPONIBLES

Package Basic

Package Business

Package VIP

WO FORUM



• **SECTEURS D'ACTIVITÉS:**

BTP, mobilier, textiles et accessoires, agriculture et élevage, machines agricoles, agro alimentaire, santé, cosmétique...

• **STOP BIEN ÊTRE SHOPPING ET TOURISME A ISTANBUL**

DATE: Du 19 au 21 Mars

Séance B2B pour saisir les opportunités et donner une nouvelle dimension à vos affaires



Date Limite des inscriptions **08 Février 2022**

(+229) 95 96 29 21 (+229) 94 01 19 05

www.cristaltours.com